

## Evaluation 2017 : axes clés et modalités

Une première note évaluative a été remise à l'ANRU en fin d'année 2016, couvrant la période janvier à octobre. Elle visait principalement à rendre compte de la façon dont les territoires s'étaient organisés pour amorcer la recherche - action, pour la présenter, l'explicitier, et l'ancrer sur chacun des quartiers, communes ou communautés de communes concernés. Le présent document a pour objet de poser les contours des questions évaluatives de 2017 conformément aux engagements de JeTTT dans sa réponse à l'appel à projet. Il a été élaboré de façon progressive, garantissant ainsi sa construction partagée : les bases ont été posées par les évaluateurs, au regard des enjeux de la recherche JeTTT et en référence à notre réponse à l'appel à projets de l'ANRU. Le document a ensuite été amendé par les maîtres d'ouvrage des trois territoires. Dans sa version modifiée, il a été soumis à l'équipe projet de la recherche qui l'a enrichi. Enfin, le COPIL du 30 mars 2017 a travaillé l'appropriation de la proposition par chacune des institutions représentées et à affiné les questionnements.



### Le diagnostic partagé mené lors de l'année 2016 fait apparaître trois enjeux communs aux territoires :

- Consolider et coordonner les réseaux d'acteurs afin de mettre en cohérence et simplifier les procédures,
- Développer l'autonomie et l'émancipation des jeunes par l'accompagnement et la valorisation de leurs engagements à la vie locale
- Développer un accompagnement global s'appuyant sur les motivations et les parcours des jeunes.

La présente proposition est donc, à ce jour, validée par les instances de gouvernance ad hoc. Notons de façon préalable que chaque partenaire, sollicité pour contribuer à la construction de ce protocole évaluatif, a souligné l'importance de rappeler les raisons d'être de la démarche évaluative. Le sens global de la recherche et du projet JeTTT ne doit pas être perdu de vue, y compris quand l'évaluation, chemin faisant, se penche sur des axes plus sectoriels ou sur des modalités plus analytiques. L'enjeu reste bien celui de l'intérêt d'une politique intégrée de jeunesse et l'évaluation doit nous permettre de statuer sur les conditions de sa mise en œuvre pérenne.



## Trois niveaux évaluatifs sont aujourd'hui repérés, impliquant des modalités évaluatives différenciées

### 1. Un regard sur la globalité du processus de construction des politiques intégrées de jeunesse

Il s'agit ici de travailler sur l'ensemble du processus : modalités de gouvernance, articulation entre pilotage politique, équipe projet et équipe opérationnelle, processus de décision et de construction des actions, implication des jeunes, des entreprises... Nous devons pouvoir identifier précisément les leviers et freins qui rendent possible ou non une perspective pérenne de politique jeunesse transversale.

Ce premier axe évaluatif devra mettre en évidence les impacts globaux de la recherche appliquée JeTTT, tant sur les politiques publiques et leurs modalités de gouvernance que sur la transformation des pratiques professionnelles nécessaires ou perçues comme telles pour répondre aux besoins des jeunes : mise en réseaux d'acteurs, parcours des jeunes, capacité d'intégration des jeunes dans les espaces de gouvernance desquels ils sont aujourd'hui absents...

**Sur cet axe, nous serons particulièrement attentifs :**

- à la simplification réelle générée par la mise en œuvre du processus
- à l'évolution des représentations portées sur les jeunes (par les élus, les habitants, les institutions...)
- aux impacts du projet JeTTT sur les postures d'accompagnement et sur la transformation des métiers liés à l'accompagnement des jeunes

- à la façon dont les partenariats se construisent et aux conditions nécessaires à leurs mises en œuvre

Ce premier axe est bien celui du sens global de la démarche. Nous devons ici vérifier que le processus engagé sur les territoires est bien de l'ordre de l'intérêt général et qu'il contribue à une prise en compte optimisée de toutes les jeunessees.

De façon plus opérationnelle, notre évaluation sur cet axe 1 va nous conduire à étudier précisément les modalités de prises de décisions politiques et stratégiques dans le projet, afin de vérifier si, de ce point de vue, il est possible de faire coïncider une politique intégrée avec des logiques parfois plus sectorielles sur les territoires. La question des « échelles pertinentes » se posera incontestablement, et ce pour deux raisons au moins :

- d'une part parce qu'il nous faut mener une approche comparative des trois territoires, dont la nature constitue elle-même une différence d'échelle.

- d'autre part parce que la question des transferts possibles anime les acteurs concernés et qu'il nous faut la penser dès à présent : comment imagine-t-on que les expérimentations aujourd'hui menées et évaluées,



2

### 2. Une évaluation analytique des parcours de jeunes et des processus mis en œuvre

Notre première note évaluative n'a pas pris en compte les plans d'actions validés sur chaque territoire, parce qu'ils amorçaient la phase 2 de mise en œuvre : à ce jour, il importe vérifier la cohérence et la pertinence de ces propositions opérationnelles, et surtout leur capacité à mobiliser les jeunessees.

Outre les différents documents qui seront remis aux maîtres d'ouvrage ou porteurs de projets pour permettre de réaliser des bilans analytiques de chaque action proposée, notre évaluation s'attachera à comprendre ce qui, par les actions, permet de garantir **la mise en œuvre des objectifs de transversalité visés par la recherche.**

Globalement, sur cet axe, nous allons chercher à montrer la corrélation entre les plans d'action arrêtés sur chaque territoire et les objectifs affirmés de politique intégrée.

Ce n'est pas le résultat des actions proprement dit qui nous intéresse ici particulièrement, mais davantage les cheminements empruntés pour leur mise en œuvre, les modalités qui rendent possible la transversalité des politiques.

Ce second axe est celui des modalités de transformation et nous serons attentifs :

- aux mobilisations réelles et caractéristiques de jeunes mobilisés
- aux modalités d'accompagnement et aux dynamiques territoriales mises en œuvre
- à l'impact des plans d'action sur les parcours des jeunes



Même si le présent document s'attache à identifier les questions évaluatives 2017, il importe de pouvoir, en parallèle, se projeter à n+1, n+2.... Ainsi, dans un objectif cumulatif, le matériau recueilli en 2017 sur ce second axe devra pouvoir servir également pour la suite de la démarche.

De façon plus opérationnelle, ce second niveau d'évaluation doit nous permettre d'identifier précisément les caractéristiques des jeunes qui se sont mobilisés en 2017, autour des 35 actions entreprises : classes d'âges, genre, formations, engagements, appartenances... La mise en œuvre d'une telle base de données, complétée sur les quatre années de JeTTT, nous permettra de porter notre regard sur la transformation réelle des participations et sur l'évolution comportementale des jeunes, en termes d'autonomie notamment. En outre, si cette base a surtout vocation à produire de l'analyse quantitative, elle inclura également des données thématiques plus qualitatives autour de l'accès à l'emploi, les mobilités, la santé...

Cette approche devra être croisée avec les données issues de l'analyse des actions elles-mêmes (documents de présentation et de suivi, produits par les maîtres d'ouvrage). Ce croisement fera naître une réelle typologie des actions mobilisatrices et porteuses de transformation et de transversalité. La notion de parcours prend alors tout son sens.

### 3. Une appréciation des plus-values économiques, temporelles, coopératives...

Dans ce dernier axe évaluatif, nous nous sommes accordés pour bien distinguer une logique purement comptable d'une logique économique. C'est bien cette seconde acception qui nous intéresse : nous souhaitons repérer, dans la façon dont les territoires s'organisent, les éléments qui avèrent les plus-values des politiques intégrées de jeunesse.

Sur ce troisième axe, nous souhaitons évaluer :

#### - Les temps évités pour les jeunes

Ce premier niveau d'évaluation peut s'exprimer en efficacité. Il s'agit de pouvoir mesurer le temps gagné pour aboutir à un accompagnement porteur de sens et coordonné pour un jeune.

#### - L'impact des coopérations et coordinations sur la pertinence des parcours de jeunes

Ce second niveau relève de l'efficacité et de la façon dont le maillage partenarial rend plus cohérent les parcours co-construits.

#### - Les temps professionnels évités

A ce jour, l'entrée dans JeTTT a généré la mise en réseau des partenaires locaux et, de fait, du travail supplémentaire. Il nous faut vérifier, progressivement, que les choses s'inversent et que cette mise en réseau génère surtout des gains de temps et d'efficacité.

#### - Les « actions évitées »

Si l'enjeu même des politiques transversales relève bien d'un projet plus adapté aux besoins, on peut imaginer que leur application constituera en elle-même un « rempart préventif » permettant de faire émerger des actions de cohésion sociale et d'intégration, évitant ainsi le recours à la remédiation. En ce sens, il nous faudra évaluer la capacité d'une politique intégrée à prévenir des comportements déviants, évitant ainsi la mise en œuvre d'actions de remédiation au profit d'actions de prévention.

3

#### En résumé, notre évaluation s'inscrit dans une perspective multidimensionnelle :

- Une dimension macro :
  - Analyse de la politique locale (collectivités territoriales et institutions) visant à mesurer les évolutions portant sur l'organisation, la transversalité, le maillage territorial...
  - Analyse des interactions entre le local, le départemental et le régional visant à identifier les lignes qui ont pu bouger
- Une dimension micro :
  - Analyse des postures professionnelles (partenariats, pratiques, réseaux...) visant à évaluer la transversalité mise en œuvre et le sens qui lui est donné
  - Analyse des parcours des jeunes visant à repérer les impacts du projet sur les cohérences, continuités et ruptures potentielles
- Une dimension économique :
  - Analyse des plus-values temporelles
  - Analyse de l'efficacité des coopérations



# Protocole d'évaluation 2017

---

Cette seconde partie du document reprend l'ensemble des éléments à intégrer dans le processus d'évaluation tel qu'il a été validé par les diverses instances concernées. Il fait suite à un premier écrit décrivant les axes évaluatifs retenus en 2017.

Le découpage annuel de l'évaluation n'en est pas tout à fait un : effectivement, des éléments regardés prioritairement cette année serviront de base à l'évaluation n+1, n+2..., dans une logique cumulative. De même, certains axes jugés prioritaires ici, pourront, chemin faisant, nous conduire à évaluer une action précise, ou un panel d'actions mises en œuvre dans les années à venir... Les transformations des pratiques, tant professionnelles qu'institutionnelles, devront également s'inscrire dans une évaluation « à plusieurs temps », débutant en 2017, et se poursuivant les années suivantes.

Ce n'est qu'à cette condition d'une évaluation cumulative et chemin faisant, que nous pourrons garantir de ne pas perdre de **vue le sens même** de Jeunes en TTTrans dans nos travaux évaluatifs : celui d'une politique de jeunesse intégrée, dont on devra pouvoir dire, au fil de l'expérimentation, qu'elle permet ou non, un accueil et des réponses optimisées pour les jeunes et une modification des pratiques professionnelles et/ou des politiques publiques.



## CADRAGE GENERAL

Le document articule 3 parties distinctes

- 1- Ce qui concerne le processus lui-même
- 2- Ce qui concerne les parcours de jeunes,
- 3- Ce qui concerne les plus-values de la transversalité mise en œuvre : coordination, temps évités...

4

Rappelons que le protocole évaluatif est construit bien évidemment au regard des objectifs globaux du Projet Jeunes en TTTrans et en lien avec les enjeux communs perçus dans les diagnostics 2016 et validés par les différents porteurs de projet (Consolider, coordonner / Développer l'autonomie / Développer un accompagnement global). Comme indiqué précédemment, il n'est pas possible d'évaluer chacune des actions, mais bien d'intégrer chaque groupe d'actions territoriales dans une visée systémique. (Par exemple, en quoi, les X actions du territoire Y, permettent-elles d'atteindre les objectifs Jettt)



## 1. Un regard sur la globalité du processus de construction des politiques intégrées de jeunesse

Cet axe relève à la fois de la finalité globale de la recherche-action - du sens donné aux politiques intégrées de jeunesse - et des transformations des pratiques professionnelles et institutionnelles, générées par la mise en œuvre des plans d'actions validés par chacun des trois territoires.

Des entretiens semi-directifs vont être proposés aux **14 maîtres d'ouvrage** répartis dans les 3 territoires. Les guides d'entretien seront construits selon la trame suivante :

- La question du « réseau », et de son fonctionnement opérationnel
- Les nouveaux partenariats, les nouvelles alliances, les nouvelles collaborations
- L'adoption de nouvelles stratégies en direction des jeunes.
- Le regard porté sur les institutions (la leur, et les autres)
- La reconnaissance de leurs actions et programmes d'actions par les institutions
- La perception de l'évolution des comportements de jeunes
- L'évolution de ces jeunes dans leurs environnements
- Les conditions potentielles de la transférabilité des actions
- Les freins et les leviers pour mieux travailler aux côtés des jeunes, des autres professionnels, des institutions, des collectivités territoriales
- Les simplifications envisagées, à envisager, réelles ou ressenties dans les fonctionnements
- L'articulation entre les différentes actions, la coordination locale, l'inter-territoire, et la coordination globale
- Le sentiment d'appartenance à un projet commun, un territoire

Les entretiens sont conduits, en 2017, en direction des maîtres d'ouvrage de façon à comparer leurs représentations à celles des élus, recueillies en 2016. Cet « aller-retour » entre des conceptions et des places différenciées nous permet de travailler principalement sur la façon dont vont évoluer les modalités de prise de décision dans les instances ad hoc. Nous cherchons ici à évaluer les incidences du type de gouvernance sur les modes de communication, de coopération, de discussion... entre acteurs.

De même des entretiens individuels et/ou collectifs seront menés sur chaque territoire, auprès des élus et institutions.



## 2. Une évaluation analytique des parcours de jeunes et des processus mis en œuvre

En année 2017, il s'agit d'amorcer un recensement typologique des jeunes mobilisés par les actions mises en œuvre dans les trois territoires

Cette base de données, complétée tous les ans, et à chaque nouvelle action, a pour objectif de permettre un « suivi » annuel et global de la mobilisation des jeunes, mais aussi de :

- mieux mesurer l'impact des actions développées en vue de la transférabilité
- percevoir les évolutions des différents profils de jeunes concernés par les actions.
- poser la question de la transversalité au regard de la prise en charge du jeune

De même, ce recensement apparaît pertinent pour mieux prendre en compte au sens des actions, la question des inégalités (nos actions ne touchent-elles que certains ?)

### Plusieurs indicateurs peuvent être ici proposés :

Age, sexe, catégorie sociale d'appartenance, niveau d'études ;

Participation à d'autres activités, à d'autres actions dans le territoire ;

Par quels biais ont-ils participé à cette action ?

Ont-ils d'autres engagements associatifs, sportifs, ou autres ?



Ces éléments peuvent être recensés au fur et mesure du développement des actions (la collecte peut se faire sous différentes formes, à l'occasion d'évènements organisés) ; elle constitue un premier volet et ne concerne que les actions qui mobilisent directement les jeunes (les autres types d'actions sont évaluées à partir des deux autres entrées : processus global et plus-values)

Cette typologie sera également mise en lien avec le travail de Patricia LONCLE qui, en 2019 et 2020 s'attardera plus particulièrement sur les parcours des jeunes et sur les effets de la transversalité.

Cette base de données servira aussi de cadre à l'élaboration de « focus-group » en direction des jeunes. L'idée n'est pas de faire des focus sur chacune des actions, mais bien de réunir des jeunes participants sur des thématiques émergentes :

- La perception de la démarche,
- La perception des actions, des professionnels et des stratégies mises en œuvre, et des structures et des politiques locales
- Acquisition de compétences spécifiques, reconnaissance sociale et estime de soi
- La place de la participation
- La question du parcours et de l'intégration
- Les freins et leviers perçus.
- Le développement d'un sentiment d'appartenance, de réseau et de soutien social
- Les simplifications proposées et l'amélioration des connaissances sur les structures existantes.
- La perception de leur place au sein de JeTTT, du territoire

Ces focus-group permettent une plus grande intégration des jeunes dans le processus de transversalité (perception, etc...), mais donnent aussi la possibilité de poser les cadres d'une transférabilité des dynamiques d'action en cours. Ils peuvent aussi servir de base pour une « gouvernance partagée et / ou une intégration au comité de suivi.

Cette mise en œuvre, prévue à partir du mois de septembre 2017, s'appuiera particulièrement sur les animateurs locaux et sur les maîtres d'ouvrage, qui seront les mieux placés pour identifier précisément les thématiques sur lesquelles il importe de cibler les échanges. En outre, ce sont également les acteurs locaux qui nous permettront de repérer les jeunes qui peuvent être interrogés sur les territoires. Le nombre de jeunes par focus-group sera déterminé avec l'aide des référents locaux.

En complémentarité, un groupe de professionnels, issu des différentes actions, pourra être rencontré sur chaque territoire. Cet aspect permettra de reposer le cadre du questionnement sur la perception des jeunes, du projet, des questions liées à l'autonomie, et la manière de développer un accompagnement global.

Sur ce second axe, les documents remis aux maîtres d'ouvrage pour rendre compte des actions et des suivis d'actions seront analysés de façon approfondie :

- Mise en perspective des 35 fiches actions remises en avril à l'équipe projet : objectifs, publics ciblés, plus-value pour le territoire, résultats attendus, modalités de mise en œuvre, partenariats, étendue géographique, résistances imaginées...
- Agrégation des suivis trimestriels permettant de suivre les évolutions des actions mises en œuvre : variation entre le prévu et le réalisé, modification des stratégies, jeunes escomptés / jeunes mobilisés, partenariats durables et collaborations éphémères...



### 3. Une appréciation des plus-values économiques, temporelles, coopératives...

Pour 2017, ce sont les plus-values de l'interconnaissance et de la coordination qui seront particulièrement regardées dans le cadre de l'évaluation. En effet, si, en parallèle, sont mobilisées des données plus quantitatives (temps consacré aux démarches par les jeunes, coûts des projets transversaux, économie d'échelle...), leur analyse à si court terme nous paraît très incertaine.

#### La place de la coordination dans la démarche globale :

Un « focus group » reposera plus particulièrement sur la question de la coordination globale de Jeunes en TTTrans et sur les questionnements inhérents à l'émergence d'une politique intégrée de jeunesse. (Le rapport Dulin-Vérot intitulé « Arrêtons de les mettre dans des cases ! Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse », remis au gouvernement en mars dernier, constituera ici une ressource incontestable)

De quelle façon est pensée la coordination, qui en est le leader, qui la promeut et quelles sont les leviers, freins repérés autour de ces dynamiques ?

#### Les coordinations locales, dans chaque territoire :

Chaque territoire est aujourd'hui doté d'une coordination jeunesse, sous des formes différenciées : l'évaluation prendra deux modalités pour regarder les fonctionnements et ce qu'ils produisent :

- Observation participante durant les rencontres et les temps de travail, visant à évaluer le degré d'interconnaissance des acteurs et l'impact de celle-ci sur les modalités de partenariat.

- Carnet de bord co-construit avec chaque référent de territoire, lui permettant de suivre l'évolution de ce groupe de coordination jeunesse et ses modalités de travail : Communication, coordination, budget, freins, questionnements, leviers utilisés, nature des professionnels, élus, institutions rencontrées à un moment, degré de réception, etc... Quelles sont les modalités d'actions des coordinateurs pour développer une dynamique territoriale (formation, etc...)

Un même travail se fera auprès de la coordination JETTT (EHESP) sur ces mêmes points, auxquels seraient ajoutées les questions de communication, coordination, budget, formation, transférabilité. De même, ce volet s'inscrit plus particulièrement sur le volet de l'analyse économique (J-B Combes) Si la question des coordinations locales est importante, Quelles en sont les modalités de mise en œuvre ?

7

#### En résumé, notre évaluation va prendre les formes suivantes :

- Constitution d'un recueil de données sur les caractéristiques des jeunes, (mai/juin en rapport avec les maitres d'ouvrage)
- Analyse de contenu des 35 fiches action et dossiers de suivi (avril / juin)
- Elaboration de focus group, auprès des jeunes sur les territoires (octobre-novembre)
- Entretiens semi-directifs auprès des 14 maitres d'ouvrage (septembre)
- Entretiens semi-directif auprès d'un groupe d'acteurs locaux (proche développement des actions)
- Focus sur la question de la coordination (sur chaque territoire et au niveau équipe EHESP)
- Entretien collectif auprès des institutions et des politiques sur l'organisation générale de la coordination du projet Jeunes en TTTrans
- Carnet de bord pour les référents de territoire et équipe Jettt (EHESP)







